

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 07 SEPTEMBRE 2019 à 20H30**

**PRÉSENTS** : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,  
SANVICENTE Frédérique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT  
Sylvie, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS Jean-Pierre.

**ABSENTE EXCUSEE** : DELILLE Véronique,

**ABSENTS** : GUILLEMOT Véronique, RIVIERE Fabrice, EUVRIE Charles,  
BOYREAU Carole.

**SECRÉTAIRE** : FREMONT Jacqueline

**I) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT**

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

**II) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR  
DES OUVRAGES DE RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET  
DE DISTRIBUTION DE GAZ**

Madame le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie, tels que celui du SDEC Energie auquel notre commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Madame le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières.

Elle propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, soit 4563 m de réseau de distribution publique de gaz sous voirie communale et 19 m de réseau de transport de gaz sous voirie communale, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1er janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323, soit pour l'année 2019 un montant de 322 € pour le réseau de distribution et 125 € pour le réseau de transport.

- Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :
- ↳ adopte à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution du gaz.

### **III) PARTICIPATION 2019 CENTRES AERES**

#### **↳ Centre aéré de Bellengreville :**

15 enfants de Vimont ont participé cette année au Centre de loisirs « Familles rurales », qui accueille en priorité les enfants de Bellengreville et Vimont.

Le supplément hors commune (dû par les enfants de Vimont) s'élève à 3.00 € par jour et par enfant.

Depuis 2008, la commune de Vimont participe à hauteur de la moitié de ce supplément.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour verser cette année une participation de **1.50 € par jour et par enfant** au centre aéré de Bellengreville.

Nombre de jours de présence des enfants de Vimont : **190 jours**

190 jours x 1.50 € = **285,00 €**

Cette somme est inscrite au budget 2019 à l'article **6574** « subvention de fonctionnement aux associations ».

#### **↳ Centre aéré d'Argences :**

8 enfants de Vimont ont participé cette année au Centre aéré d'Argences.

Le supplément hors commune (dû par les enfants de Vimont) s'élève à 2.40 € par jour et par enfant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour verser cette année une participation de **1.50 € par jour et par enfant** au centre aéré d'Argences.

Nombre de jours de présence des enfants de Vimont : **95 jours**

95 jours x 1.50 € = **142,50 €**

Cette somme est inscrite au budget 2019 à l'article **6574** « subvention de fonctionnement aux associations ».

### **IV) NOUVELLE DESTINATION SALLE BIBLIOTHEQUE**

Madame le Maire présente le projet de reconversion de l'ancienne bibliothèque.

Cette salle communale pourrait être mise à disposition des associations de la commune en remplacement de la salle à l'étage de l'ancienne mairie, difficile d'accès.

L'occupation de cette salle demeurerait en priorité pour la commune (réunion publique, diverses festivités...).

Une convention de mise à disposition serait établie entre les associations et la commune.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de mise à disposition des associations de la salle de bibliothèque, dont la convention figure en annexe.

## V) DIVERS

- ↪ SMEOM: M. FORGEAS présente des informations de la dernière réunion du comité syndical du 18/09/2019 :
  - Une nouvelle usine d'incinération sera implantée à Colombelles en 2023 à l'initiative d'un groupement de syndicats dont le SMEOM est partie prenante
  - La nouvelle collecte sélective instaurée depuis février 2019, n'est pas totalement satisfaisante, seulement à hauteur de 60 %. Un courrier va être adressé à tous les foyers du secteur desservi par le SMEOM.
  
- ↪ Conteneurs textile et livres : la mairie a été informée du retrait des conteneurs situés derrière l'église, en raison des difficultés rencontrées par les associations en charge de leur gestion.
  
- ↪ Fouilles archéologiques : dans le cadre du contournement de Bellengreville-Vimont, des fouilles ont permis la découverte dans le val du petit Sémillon d'ossements d'un auroch datant d'environ 10 000 ans ainsi que de briquettes de tourbe et de silex. Un rapport détaillé sera adressé en mairie fin 2019.
  
- ↪ Travaux dans la commune : des barrières ont été implantées pour un aménagement du trottoir devant l'ancienne boutique du fleuriste. Elles serviront de support pour des jardinières. Du sable rose complète l'aménagement.
  
- ↪ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévu, la prochaine réunion se tiendra le lundi 4 novembre 2019.
  
- ↪ Commission travaux : lundi 2 décembre 2019 à 20h30.
  
- ↪ Arbre de Noël : samedi 21 décembre 2019 à 16h
  
- ↪ Cérémonie des vœux : vendredi 10 janvier 2020 à 19h.

Séance levée à 21h30

Délibérations du Conseil Municipal prises lors de la séance du 07 octobre 2019 :

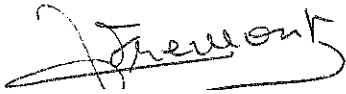
**N° 29/2019 Redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages des réseaux publics de transport et distribution de gaz**

**N° 30/2019 Participation 2019 centre aéré Bellengreville**

**N° 31/2019 Participation 2019 centre aéré Argences**

**N° 32/2019 Nouvelle destination salle bibliothèque**

FREMONT Jacqueline

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fremont', with a large, sweeping flourish underneath.